

Christian Derambure, le président de la **Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle** (CNCPI), regrette la décision de la commission des lois de l'Assemblée nationale du 10 juin. Celle-ci a supprimé les articles du projet de loi **Béteille** sur le rapprochement des avocats et des conseils en propriété industrielle (LLA n°1421). Motif invoqué : la fusion n'est finalement "*pas la solution la plus adaptée*". Le regroupement des deux professions, soutenu par le barreau et la CNCPI, avait pourtant été voté par le Sénat en février 2009. Avant d'être soudainement remis en cause par la chancellerie en décembre dernier, sous l'effet d'un lobbying du président du groupe **UMP** à l'Assemblée nationale, **Jean-François Copé**, également avocat au sein du cabinet **Gide Loyrette Nouel** spécialisé en propriété industrielle. Selon des sources proches du dossier, **Michèle Alliot-Marie** espère ainsi obtenir un soutien franc et massif du groupe UMP lors des débats sur ses prochains projets de loi.